
Sexualités en mouvement. Du travail domestique mondialisé à la normalisation des corps sexués

Sexualities on the move. From globalized domestic work to disciplined gendered bodies

Julien Debonneville



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/gss/4950>

DOI : 10.4000/gss.4950

ISSN : 2104-3736

Éditeur

IRIS-EHESS

Référence électronique

Julien Debonneville, « Sexualités en mouvement. Du travail domestique mondialisé à la normalisation des corps sexués », *Genre, sexualité & société* [En ligne], 20 | Automne 2018, mis en ligne le 01 janvier 2019, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/gss/4950> ; DOI : 10.4000/gss.4950

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.



Genre, sexualité et société est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Sexualités en mouvement. Du travail domestique mondialisé à la normalisation des corps sexués

Sexualities on the move. From globalized domestic work to disciplined gendered bodies

Julien Debonneville

Cet article a été écrit dans le cadre d'un séjour postdoctoral au Department of social and cultural diversity du Max Planck Institute for the Study of Religious and Ethnic Diversity (Göttingen, Allemagne), financé par une bourse Early Postdoc.mobility du Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique (FNS)

Introduction

- 1 Les migrant-e-s ont-ils/elles une sexualité ? Les sexualités sont-elles mobiles ? Comment se construisent les sexualités en mouvement ? Cet article propose de remettre l'étude des sexualités au cœur des migrations à travers ces questionnements. Cette problématique des sexualités en mouvement est en effet restée longtemps en marge du champ des études des migrations dominé depuis les années 1980 par l'étude des facteurs économiques (Everett Lee, 1966), de la famille (Stark, 1991), des processus d'« intégration » (Schnapper, 1991 ; Sayad, 1994), des réseaux (Massey, 1999), ainsi que sur la construction des identités transnationales (Glick Schiller, *et al.*, 1995 ; Wimmer et Glick Schiller, 2002 ; Alejandro Portes, 2001). À cette époque, les sexualités des migrant-e-s étaient avant tout traitées comme « problématique » ou « déviantes », expropriant ainsi les acteur-trice-s de leur(s) sexualité(s) et menant (directement ou indirectement) à des formes de (sur)victimisation et au renforcement de stéréotypes de genre. Les années 2000 ont toutefois vu l'essor des recherches sur les migrations s'inscrivant dans une perspective de genre. Ces recherches ont montré qu'on ne pouvait faire l'économie de l'analyse des rapports de genre et des sexualités pour comprendre les dynamiques des

mobilités contemporaines (Mai et King, 2009). Que ce soit à travers l'étude des « mariages transnationaux » (Constable, 2003 ; Hirsch, 2004 ; Fresnoza-Flot et Ricordeau, 2017), du travail du sexe mondialisé (Ehrenreich et Hochschild, 2003 ; Oso Casas, 2005 ; Agustin, 2007 ; Lieber, 2009), ou encore des identités LGBTIQ+ en mouvement (Povinelli et Chauncey, 1998 ; 1999 ; Patton et Sánchez-Eppler, 2000 ; Baytan 2000 ; Manalansan, 2000 ; 2003 ; 2006 ; Luibhéid, 2005 ; David 2006 ; Fajardo, 2008 ; Garcia 2009 ; Ricordeau 2013), ces recherches ont contribué à pointer le rôle des sexualités dans les migrations, mais également à considérer ensemble les sexualités, les identités et les subjectivités des acteur-trice-s. Ce décentrement fut également l'occasion d'appréhender les sexualités dans le contexte migratoire comme un mode de résistance, d'*empowerment*, voire comme une « ressource migratoire » (Lévy et Lieber, 2009). Dans la même veine, ces études ont révélé les biais hétérocentristes sous-jacents à la catégorie de « migrant-e » (Inness, 2004 ; Gorman-Murray, 2007 ; Johnstone et Longhurst, 2010). Les sexualités en mouvement ont dès lors été repensées comme un processus de subversion des normes de genre, et comme des pratiques opératoires dans les migrations.

- 2 Dans le cas des migrations des travailleuses domestiques philippines à destination de l'Asie du Sud-Est/Est, du Moyen-Orient, de l'Europe et l'Amérique du Nord qui nous intéressera ici¹, les chercheur-euse-s se sont intéressé-e-s à cette question des sexualités en mouvement en décryptant notamment les usages sociaux des sexualités dans la construction des frontières symboliques entre les travailleuses domestiques (Chanf et Groves, 2000), la mise en scène et le vécu des sexualités (hétéro et homosexuelles) des travailleuses domestiques (Husson, 2013), ainsi que les formes de disciplinarisation des sexualités des travailleuses domestiques philippines de la part des employeur-e-s chinois-es (Constable, 1997, 2000). Dans la veine des travaux de Nicole Constable, cet article propose d'interroger les sexualités en mouvement au prisme des techniques de gouvernementalité des sexualités des travailleuses domestiques philippines dans le cadre des formations pré-migratoires. À l'instar des travaux sur la disciplinarisation et le contrôle des corporéités (Foucault, 1975, 1976 ; Elias, 1973 ; Le Breton, 2013), cette recherche étudie la construction sociale des corps sexués à travers les formes de gouvernementalité des sexualités des migrant-e-s. Par *gouvernementalité*, j'entends ici la « conduite des conduites », c'est-à-dire « un mode d'action sur les actions des autres » ou le fait de « structurer le champ d'action éventuel des autres » qui participe à la naissance d'un *sujet* (Foucault, 2001 : 1056). Il s'agira dès lors de décrypter les formes de normalisation et de moralisation des sexualités des migrantes déployées par les « entrepreneur-euse-s de morale » (Becker, 1985) tels que les formateur-trice-s et les recruteur-trice-s lors des formations et du recrutement des travailleuses domestiques philippines afin de saisir les rouages de la construction de la qualification sur le marché transnational du travail domestique. Interroger le déploiement des techniques de contrôles des sexualités dans les migrations permet ainsi de saisir comment s'inscrit un ordre moral - fondé principalement sur le dévouement au travail, la piété, et la sacralisation de la famille - au-delà des frontières. Comme nous le verrons, ce contrôle constitue un prolongement des structures sociales patriarcales du pays d'origine à l'étranger au nom de la protection des migrantes à l'étranger. Cette enquête décrira dès lors comment ces entrepreneur-euse-s de morale, à savoir celles et ceux qui font appliquer des normes, façonnent les corps et les sexualités des migrantes. En d'autres termes, l'article interrogera les modes de gouvernementalité des sexualités (et des corps) des migrantes philippines. Quelles en sont les implications sur les migrations ? Et

comment la normalisation des sexualités structure-t-elle les migrations des travailleuses domestiques philippines ? Une telle étude permettra ainsi de révéler le rôle de la disciplinarisation des sexualités dans ces migrations. Par disciplinarisation des sexualités, j'entends ici un ensemble de pratique de contrôle, de normalisation et de moralisation des sexualités qui participent à la fabrication de corps sexués. Plus spécifiquement, cet article montrera, sur la base d'une ethnographie multi-site de dix mois aux Philippines au sein des formations prémigratoires suivies par ces femmes migrantes, comment cette disciplinarisation des sexualités opère à travers un contrôle et une marchandisation des corps mobiles, la définition de la « santé sexuelle », la moralisation des relations amoureuses, ainsi que la définition de la gestion des violences (notamment sexuelles) pendant les migrations. À partir de ces analyses, cet article mettra en avant comment le contrôle des sexualités, axé sur la disciplinarisation et la moralisation, notamment des populations les plus vulnérables, constitue une nouvelle forme de gouvernance des migrations. Il s'agira de montrer que la normalisation des sexualités des migrant-e-s apparaît comme une technique de contrôle social de certaines populations, notamment des plus marginalisées. Au final, cet article permettra de mieux comprendre comment les modes de gouvernementalité des sexualités en mouvement révèlent les logiques sous-jacentes de la construction du *sujet* « désirable » ou « indésirables », plus ou moins mobile au sein des circuits migratoires mondialisés.

- 3 La première partie présentera le contexte philippin et le cadre méthodologique de l'enquête de terrain. La seconde partie abordera les modes de gouvernementalité des sexualités menant à des formes de disciplinarisation des corps sexués en mouvement en présentant, dans un premier temps, comment les travailleuses domestiques, en tant que « corps sexué étranger », sont devenues une menace (réelles ou supposée) pour les employeur-e-s et les agences, puis dans un second temps, comment ce « corps sexué étranger » est menacé par les employeur-e-s. La troisième partie de l'article reviendra quant à elle sur les processus de moralisation des sexualités des migrantes. En guise de conclusion, l'article proposera une réflexion sur les sexualités en mouvement, afin d'éclairer le rôle du contrôle des sexualités dans les nouvelles mobilités transnationales.

Enquêter au sein d'un dispositif migratoire philippin

- 4 L'archipel philippin est reconnu pour son « industrie de la migration » (Debonneville, 2013) qui compte plus de 2,3 millions d'OFW (*Overseas Filipino Workers*) en 2015², dont les transferts d'argent constituent près de 10 % du PIB du pays. Ce *dispositif migratoire* (Jaber, 2003) est composé de près de 3000 agences de recrutement, 500 centres de formation spécialisés, de *brokers*, d'agences de voyages, le tout régulé par le gouvernement philippin. Parmi cette population, les travailleuses domestiques constituent l'une des principales forces professionnelles déployées à l'étranger avec près de 180 000 femmes qui partent (ou repartent) chaque année (POEA, 2016). Les travailleuses domestiques se distinguent en outre par le fait qu'elles constituent, selon le gouvernement philippin, l'une des populations migratoires les plus vulnérables³, et sont, par conséquent, soumises au nombre le plus important de formations avant le départ dans l'optique de faciliter leur insertion sociale et professionnelle dans le pays de destination. Ces dernières doivent en effet suivre pendant plusieurs mois (entre deux et six) avant le départ trois formations tarifées : le *Pre-Departure Orientation Seminar* (PDOS), le *Household Service National Certificate II* et le *Comprehensive Pre-Departure Education Program* (CPDEP) (incluant des cours de *Stress*

management, de *Culture familiarization*, de santé et de langue). Lors de ces formations, ces femmes apprennent un ensemble de qualifications en lien avec des savoir-faire (par exemple : faire le nettoyage, cuisiner, faire la lessive, etc.), mais aussi des savoir-être. Ces derniers sont profondément ancrés dans des normes de déférence et de docilité (Debonneville, 2014, 2016 ; Rodriguez, 2010). Comme nous le verrons tout au long de cet article, ces formations axées sur le savoir-être sont également des espaces dans lesquels les modes de gouvernementalité des sexualités opèrent.

- 5 Pour décrire comment se déploient ces modes de gouvernementalité des sexualités, cette recherche s'appuie sur une enquête ethnographique multi-sites (agences de recrutement, centres de formation, et institutions gouvernementales) de dix mois aux Philippines en 2013 et 2014 (Debonneville, 2016, 2017) est fondée sur des observations et des entretiens semi-directifs. En décidant de « suivre les gens » (Marcus, 1995), en l'occurrence les femmes candidatent à l'émigration en tant que travailleuses domestiques lors des phases de recrutement et de formation aux Philippines, une constellation de sites d'observation s'est rapidement dessinée à travers les agences de recrutement, les centres de formation et les institutions gouvernementales. Cette recherche s'est ainsi appuyée sur la conduite d'observations directes dans huit centres de formation (privés et gouvernementaux) et cinq agences de recrutement de travailleuses domestiques migrantes dont les modalités d'observation ont varié de quelques semaines à plusieurs mois⁴. Cette enquête recoupe par ailleurs cent quarante entretiens semi-directifs qui ont été conduits avec différent-e-s acteur-trice-s du dispositif migratoire philippin (migrant-e-s, instructeur-ric-e-s des centres de formation, responsables d'agence de recrutement, recruteur-trice-s, représentant-e-s du gouvernement, représentant-e-s d'ONG, etc.). À cela s'ajoutent de nombreuses discussions informelles et une insertion continue et routinière dans certaines de ces institutions. Les sites ont été choisis sur la base de leur influence dans le dispositif migratoire, de leur légitimité, de leur histoire, mais également en retraçant les réseaux de collaboration des actrices et des institutions. La mise en perspective de ces sites a ainsi permis d'éclairer les logiques sociales telles que la lutte contre la vulnérabilité des migrantes (particulièrement marquée dans les centres de formation gouvernementaux) et les logiques économiques marquées par une forte marchandisation de la migration (notamment dans les centres de formation et les agences de recrutement privés) au cœur de ce dispositif (Debonneville, 2013). Des logiques, qui comme nous le verrons dans cet article, structurent la mise en œuvre des formations, et, *in fine*, la production des corps sexués des migrantes.

Normalisation et contrôle des corps sexués mobiles

Le corps « étranger » menaçant

- 6 Derrière la normalisation poussée des savoir-faire et des savoir-être des travailleuses domestiques migrantes lors des différentes formations (Debonneville, 2016), c'est bien la construction des corporéités qui est en jeu. Comme nous allons le voir dans cette section, le corps apparaît comme un enjeu majeur en termes de « menace sexuelle » du point de vue des futur-e-s employeur-e-s et des agences de recrutement. En effet, si les travailleuses domestiques représentent une ressource dans l'économie domestique des ménages des employeur-e-s, ces dernières peuvent également constituer une « menace sexuelle » pour ces mêmes ménages. Au regard des employeurs, et de surcroît des

employeuses, les travailleuses domestiques représentent une menace pour leur couple et la famille. Les employeuses craignent à ce titre des formes d'adultère de la part de leur mari (Li, 1999) comme l'explique Nicole Constable à la suite de son enquête à Hong Kong : « Les employées de maison étrangères constituent également une menace pour le rôle de mère, d'épouse et de partenaire sexuel de l'employeur féminin »⁵ (1997, 542). Les travailleuses domestiques, fortement sexualisées et racisées, constituent donc, de par leur supposée beauté et leur sexualité, une menace pour l'identité de mère, de conjointe, et de partenaire sexuelle des employeuses. En comparaison des autres travailleuses domestiques en provenance d'Asie du Sud et Sud-Est, les Philippines sont en effet réputées pour leur beauté. Le symbole de cette « beauté exotique » se cristallise notamment dans la (longue) chevelure. En réponse aux appréhensions des employeur-e-s, les agences de recrutement ont dès lors mis en place des techniques de contrôle des sexualités afin de réduire le sentiment de menace, et assurer la satisfaction des employeur-e-s. L'enquête de terrain au sein des agences de recrutement a ainsi permis d'observer que les cheveux et la coiffure étaient au premier plan de cette normalisation des corps dans le cas de Hong Kong. En effet, il est couramment imposé aux femmes philippines de se couper les cheveux relativement courts (hauteur oreille-épaules) avant le départ. Selon les observations menées, cette requête émane bien souvent de la part de l'employeuse qui transmet directement ses attentes à l'agence. Une pratique qui selon mes interlocuteur-trice-s était perçue comme de la jalousie de la part de l'employeuse. La coupe de cheveux devient en ce sens une technique de contrôle des corps sexués qui permet d'atténuer cette beauté supposée.

- 7 Si le corps des migrantes peut représenter une menace pour les employeur-e-s, il peut également l'être pour les agences de recrutement. Dans un autre registre, les agences de recrutement semblent être particulièrement vigilantes à l'égard des grossesses potentielles des candidates à l'émigration. En effet, le risque de grossesse représente un risque économique important pour les agences. Dans le cas où une travailleuse domestique est enceinte au moment de son arrivée dans le pays de destination, l'agence se doit de remplacer cette dernière et parfois de dédommager l'employeur-e-s. Une opération qui représente un coût économique important pour l'agence, mais également un coût symbolique, sachant que sa réputation professionnelle est en jeu, et que le risque de voir les employeur-e-s se tourner vers une autre agence est élevé. Lors des tests médicaux prescrits auxquels doivent se soumettre l'ensemble des travailleuses domestiques aux Philippines avant le départ, ces dernières ont ainsi l'obligation de procéder à un test de grossesse comme l'explique ici Lilly⁶ (40 ans, mariée, un enfant, diplômée en ingénierie en génie civil), responsable d'une agence de recrutement *International Placement Agency* : « Avant le déploiement, nous avons le test médical pré-départ, y compris un test de grossesse, parce qu'elles ne peuvent pas travailler si elles sont enceintes. Vous voyez, si vous êtes enceinte, cela représente des pertes pour nous. Nous devons en effet rembourser l'employeur » (Entretien, avril 2013). Le contrôle des sexualités apparaît donc pour les agences comme un moyen de s'assurer que les migrantes soient avant tout dévouées au travail et répondent aux attentes professionnelles de leurs employeur-e-s. À noter par ailleurs, que ces tests médicaux ont pour mission, selon les responsables des agences rencontré-e-s, de s'assurer que les travailleuses domestiques sont en « bonne santé » afin d'être disposées à travailler dans les meilleures conditions, mais également de s'assurer que ces dernières ne transmettent pas de maladies à leurs employeur-e-s (et leurs progénitures). Cette assurance de la

« bonne santé » s'étend jusqu'au contrôle de la surcharge pondérale des migrantes. Comme l'explique ici Robert (35 ans, célibataire) en charge de présenter les candidates aux employeur-e-s pour l'agence *Dong Ho Agency* : « Les employeurs ne veulent pas de grosses domestiques. Par exemple, une employeuse m'a dit un jour : "Dites à cette domestique de perdre du poids. Je ne veux pas d'une grosse domestique" (Entretien, avril 2013). À l'inverse une candidate jugée trop maigre peut également susciter la méfiance des agences comme l'explique ici Jane (55 ans, diplômée en management, trois enfants, veuve et remariée), responsable de l'antenne de Manille de l'agence *Global Manpower* : « Si elle [la future employée] est prête à travailler, nous acceptons tout le monde. Une fois, j'ai eu une candidate, très, très mince. Je lui ai dit : "D'accord, je t'accepte, mais tu dois d'abord payer les frais médicaux." Peut-être qu'elle avait la tuberculose... Parce que si elle est malade, je peux perdre l'argent... Elle doit d'abord payer les frais médicaux et ensuite si vous êtes apte au travail, je la rembourse. Dans ce cas, elle était en bonne forme physique. Je l'ai envoyée en Arabie Saoudite. Elle y est depuis déjà trois ans. Elle devient même grosse. J'ai dit : "Oh, mon Dieu !" On ne peut plus dire qu'elle était mince, elle a l'air en bonne santé. En un clic, médical. Pas de répétition, pas de selles, pas d'urine, pas de TB [Tuberculose pulmonaire], rien du tout - elle est en bonne forme physique » (Entretien, février 2013). On comprend donc que le corps et les sexualités des migrantes ne sont pas neutres. Ces derniers peuvent représenter une menace potentielle pour les foyers ainsi que pour les agences de recrutement. Ce corps « étranger » menaçant fait par conséquent l'objet d'une normalisation, tandis que les sexualités sont disciplinées.

Le corps « étranger » menacé

- 8 Si le corps des travailleuses domestiques peut représenter une menace pour l'employeur-e, il peut aussi, à l'inverse, faire l'objet de menace. Les techniques de gouvernementalité ciblant les travailleuses domestiques philippines en partance pour le Moyen-Orient, région réputée pour le risque élevé de maltraitance mentale, physique et sexuelle envers les travailleuses domestiques, sont à ce titre particulièrement intéressantes pour analyser les formes de disciplinarisation des sexualités des corps mobiles. L'enquête de terrain menée dans les centres de formation à Manille a en effet permis de révéler qu'il était prescrit et enseigné aux migrantes se destinant vers le Moyen-Orient de ne pas se présenter les cheveux mouillés devant les employeurs (hommes) afin de réduire les risques de maltraitements sexuels. Dans ces formations, les instructrices racontent en effet aux migrantes des récits impliquant des employeurs de cette région s'étant « jetés » sur leur employée au moment où cette dernière sortait de la douche les cheveux encore mouillés. Ce discours apparaît ainsi fortement prégnant dans les représentations des migrantes comme en témoigne par exemple Cathy (27 ans, originaire de Manille, infirmière de formation, en partance pour Toronto (Canada)) : « Je déteste penser que je pourrais finir comme travailleuse domestique au Moyen-Orient. Surtout si tu dois vivre avec ton employeur. Là-bas, si tu es une femme et que tu veux prendre une douche le soir avant de te coucher, cela signifie dans leur culture que tu es ouverte à une relation romantique à ton employeur. C'est pourquoi il y a beaucoup de cas de viols là-bas. Parce que dans leur culture, prendre une douche, cela signifie qu'ils veulent une relation romantique. C'est pourquoi je ne veux pas être travailleuse domestique au Moyen-Orient. Ce n'est pas grave d'être une domestique, mais je veux que mon employeur soit Américain, Européen, mais pas Moyen-oriental, Indien ou Pakistanais. » (Entretien, février 2013). Par ailleurs, lors des différentes formations, les instructrices rappellent

systematiquement aux candidates en partance pour le Moyen-Orient de proscrire les sourires très expressifs ou les regards en direction des employeurs (hommes). Ces dernières apprennent ainsi à travers des exercices et des jeux de rôle, à ne pas rentrer en contact visuel ni sourire, aux employeurs. La croyance dans le bien fondée de ces pratiques, selon les formatrices, est de ne pas cultiver des formes d'ambiguïtés qui pourraient mener l'employeur à des comportements sexuels. Cette disciplinarisation des corporalités et des tenues de corps s'accompagne également d'une normalisation des tenues vestimentaires et une proscription de celles perçues comme « sexy ». En effet, Leonor (53 ans, un enfant, veuve, diplômée universitaire en biologie et en médecine) instructrice dans un centre gouvernemental de formation explique lors de ses cours l'importance d'éviter certaines tenues pour ne pas éveiller des désirs auprès des employeur-e-s : « Parfois, elles portent des vêtements plongeants ou sexy à la maison, c'est là que réside le problème. Tu vois ce que je veux dire ? Les employeurs masculins pourraient avoir un *crush* pour elles. Le port de bijoux au travail est donc interdit. Pendant le temps de travail, elles ne peuvent que porter... des montres, un petit collier de boucles d'oreilles, peut-être une belle paire de chaussure, mais plate, pas des talons hauts » (Entretien, juillet 2013). Face aux risques de maltraitements et de violences sexuelles que peuvent rencontrer les travailleuses domestiques à l'étranger, les réponses proposées au sein du dispositif migratoire philippin impliquent donc un contrôle individualisé des attitudes, des corps et des sexualités. Un cadrage qui déplace ainsi la responsabilité des violences vers les « victimes / survivantes ». En effet, lors de l'enquête, nombreux ont été les discours récoltés s'apparentant à des formes de culpabilisation, de responsabilisation et de stigmatisation des victimes comme nous le verrons lors de la section suivante. Au final, cette section a ainsi pointé comment les corps « étrangers » menacés font également l'objet d'une normalisation importante des sexualités en situation migratoire, et plus spécifiquement au sein du ménage des employeur-e-s, afin de réduire ces risques de violences. En pointant ces formes de normalisation des corps sexués et des sexualités au sein du ménage des employeur-e-s, cette étude nous amène à interroger plus largement les notions de sphère privée / sphère publique. Ce mode de gouvernementalité des sexualités dans le cadre de l'économie domestique rend en effet compte d'un floutage des frontières entre ces deux espaces. Comme nous avons pu l'observer au regard des recommandations en termes de savoir-être professionnels et de prévention des risques adressée aux travailleuses domestiques philippines, le ménage des employeur-e-s, habituellement défini comme espace privé et sphère de l'intimité, devient ici pour ces femmes philippines un espace professionnel dans lequel les sexualités font nuit et jour l'objet d'un fort contrôle social. La sphère privée devient en ce sens une sphère professionnelle pour ces femmes dans laquelle ces dernières sont tenues de se soumettre à un ensemble de normes. Simultanément, comme évoqué par ces migrantes lors de l'enquête (Debonneville, 2016), l'espace public (tel que les parcs, les places, les cafés, etc.) fait l'objet d'une réappropriation de la part des migrantes en espace privé dans lequel le contrôle des sexualités de la part des employeur-e-s est fortement atténué (bien que d'autres formes de contrôle social persistent, notamment de la part des autres travailleuses domestiques). L'analyse de la normalisation des sexualités permet ainsi d'opérer un renversement pour repenser ces catégories (sphère privée / sphère publique) à l'aune des expériences vécues de ces femmes, et appréhender ces dernières, non pas en termes dichotomiques, mais plutôt en tant que continuum dans lequel le contrôle des corps et des sexualités revête différentes formes selon les lieux de son exercice.

Moralisation des sexualités en mouvement

- 9 Si la menace que représentent les travailleuses domestiques pour les employeur-e-s peut être d'ordre sexuel, cette menace peut également être d'ordre moral⁷. L'enquête de terrain a permis de mettre en lumière les formes de « moralisation des sexualités » (Pei-Chia, 2008) des migrantes lors des formations⁸. Les travailleuses domestiques peuvent en effet être perçues comme des femmes « immorales », aux mœurs « légères », renforçant ainsi l'idée de « menace sexuelle et morale » pour le foyer comme l'explique Laurence Husson : « La sexualité réelle ou présumée des travailleuses domestiques migrantes est un objet de peurs diverses et variées. La toute première est la crainte que la domestique prenne la place de la maîtresse de maison dans le cœur du mari ou des enfants ou la peur qu'elle ait de mauvaises fréquentations, qu'elle tombe enceinte, attrape des maladies, se prostitue, corrompe les enfants par ses mœurs dites "légères" et "immorales" de prostituée ou de lesbienne » (2013, 106). L'enquête de terrain a été l'occasion de rendre compte des pratiques de moralisation pour faire face à ces « mœurs légères » et « immorales ». Ces pratiques de moralisation des sexualités prennent ainsi place tout au long des diverses formations. Elles font en outre l'objet d'une attention particulière dans le cadre du module de santé de la formation *Comprehensive Pre-Departure Education Program* (CPDEP) donné par le gouvernement philippin dans l'optique de réduire la vulnérabilité des migrantes (Debonneville, 2013). Ce module apparaît particulièrement révélateur des dynamiques de moralisation observées tout au long des diverses formations. Ce dernier, d'une durée de quatre heures, aborde différents thèmes tels que la santé physique et mentale, les accidents au travail, le stress ou encore les maladies. L'institutrice Joyce (30 ans, infirmière de formation) insiste particulièrement sur les risques liés aux maladies sexuellement transmissibles (MST) découlant, selon elle, des relations amoureuses ou sexuelles « non stables » et « non exclusives » en vigueur lors de séjours à l'étranger. L'institutrice présente ainsi les « remèdes » principaux pour faire face aux MST : « La meilleure façon d'éviter les MST est de se marier, d'avoir une relation sérieuse, de ne pas coucher avec des étrangers (...) et, bien sûr, de s'abstenir (...) On ne connaît jamais vraiment la personne rencontrée à l'étranger » (Notes de terrain, janvier 2013). L'abstinence et le mariage sont ici présentés comme des solutions pour éviter les MST à l'étranger, notamment du fait que dans ce contexte, le risque de nouer des relations avec des personnes inconnues est plus élevé selon l'institutrice. Derrière ces solutions, on perçoit une conception morale sur les relations sexuelles dites « légitimes » et « illégitimes ». Les relations sexuelles avec des « étrangers », et des personnes inconnues, apparaissent donc comme immorales et comme un risque pour la santé. La privation de sexualité et le mariage apparaissent ici comme un idéal auquel tendre à l'étranger. L'institutrice rappelle par la suite l'importance d'être dévouée avant tout au travail, plutôt qu'aux « divertissements » (à comprendre ici comme relations sexuelles). Elle souligne à de nombreuses reprises dans ses cours que la raison première de la présence des candidates à l'étranger est le travail domestique, et non les divertissements : « Souvenez-vous, vous n'êtes pas là-bas pour flirter. Vous êtes là-bas pour travailler ! » (Notes de terrain, janvier 2013). Le risque avancé par les institutrices est ici de mettre à mal l'éthique de travail et ternir la réputation professionnelle des employées philippines. Le spectre de la « fille facile » « sans valeurs » aux « mœurs légères » est en ce sens souvent mis en avant par les institutrices. On assiste donc ici à une moralisation sur la spatialisation des sexualités. Dans la même veine, les observations menées dans les

centres de formation à Manille ont permis de pointer la prégnance de cette valorisation de l'abstinence à l'étranger. Les sexualités sont en effet présentées comme n'ayant pas leur place à l'étranger. Ces dernières sont donc pensées dans leur encrage spatial. Elles doivent demeurer fixes et ancrées dans une territorialité particulière, celle des Philippines. Les sexualités apparaissent en ce sens comme peu mobiles. Si le divertissement et les sexualités sont proscrits à l'étranger, le dévouement au travail est quant à lui incité. Cette emphase sur le dévouement au travail se retrouve en effet au cœur des enseignements de ces formations (Debonneville, 2014 ; 2016). Le dévouement au travail, et (indirectement) la satisfaction de l'employeur-e, sont régulièrement valorisés par les instructrices. Ils sont présentés aux migrantes comme des compétences et une opportunité pour prolonger leur contrat, mais également la possibilité d'améliorer leur condition de vie aux Philippines comme l'explique ici l'institutrice Melinda (51 ans, mariée, deux enfants, six ans en Israël, enseignante d'Hébreux au CPDEP) dans son cours d'Hébreux : « Vous devez travailler dur. Ne flirtez pas avec votre petit ami. Vous êtes là d'abord pour travailler, pour faire vivre votre famille. Vous y allez pour travailler, pas pour vous amuser. N'allez pas en boîte de nuit, ne gaspillez votre argent. Si votre employeur vous paie un supplément pour travailler pendant votre jour de congé, vous devriez accepter. Épargnez votre argent, travaillez dur. Envoyez votre argent à votre famille aux Philippines et réglez votre crédit à l'agence de recrutement dès que vous le pouvez. Soyez bon envers votre employeur pour pouvoir rembourser votre prêt aux Philippines et à l'agence » (Notes de terrain, 16 janvier 2013). À travers les conseils de Melinda, on saisit comment l'adoption d'une éthique de travail fondée sur le dévouement, la rigueur et l'épargne constitue le socle d'une posture morale dans laquelle les sexualités et les relations amoureuses sont conçues comme des distractions illégitimes dans ce contexte migratoire. On comprend ainsi comment la moralisation des sexualités est étroitement liée à des normes professionnelles et des enjeux économiques.

- 10 Comme évoqué en ouverture de la précédente section, l'enquête a également permis de rendre compte de discours moralisant envers les travailleuses domestiques dans le cadre de violences (et de surcroît sexuelles) subies. Ces discours véhiculent ainsi souvent une forte responsabilisation, culpabilisation et stigmatisation des victimes de violences de genre, comme en témoignent les propos de Gani, instructeur de langue arabe au CPDEP : « Il est très important pour elles de s'adapter à la culture. Il faut s'adapter à la culture, s'habiller correctement. L'adaptation à la culture est très importante, elle réduira le risque de mauvais traitements. Si une domestique ne s'habille pas correctement devant son employeur masculin ou le regarde dans les yeux et lui sourit au Moyen-Orient, il pourrait la violer et ce sera de sa faute. Cela dépend donc d'elles de ne pas être violées » (Entretien, février 2013). Ces conseils tenus par Gani, et prodigués par ailleurs lors de ses cours de langue et de « familiarisation culturelle », renvoient directement à des pratiques de contrôle des corps dans l'optique d'assurer (selon lui) l'adaptation à la « culture » du pays de destination tout en réduisant les risques de maltraitance. Ces conseils s'appuient dans le même temps sur un ordre moral hétérosexiste dans lequel les femmes doivent porter le fardeau de la responsabilité des violences à leurs égards. En effet, la responsabilité morale de ne pas subir des violences incombe ici aux travailleuses domestiques. C'est à elle de s'adapter à « la culture », de s'habiller et se comporter « correctement » afin d'éviter toutes formes de maltraitance. Ces propos révèlent ici un glissement entre conseils/recommandations et moralisation des comportements. La moralisation des sexualités implique ainsi une forte responsabilisation des

comportements et des attitudes des travailleuses domestiques à l'étranger. Ces sexualités en mouvement font ainsi l'objet d'une importante moralisation, cantonnant dès lors les travailleuses domestiques au statut de responsable des maltraitances potentielles. Les sexualités des travailleuses domestiques sont en ce sens cantonnées à un ordre moral dans lequel elles sont présentées au sein du dispositif migratoire philippin comme « problématiques », « déviantes » ou encore « irresponsables » lorsqu'elles prennent place à l'étranger⁹.

Conclusion

- 11 Cet article s'est intéressé aux modes de gouvernementalité des sexualités des travailleuses domestiques dans le cadre du dispositif migratoire philippin. Ce dernier propose en d'autres termes une réflexion sur la construction des corps sexués mobiles dans l'économie mondialisée du travail domestique. En questionnant les enjeux de normalisation des sexualités en mouvement, cette recherche met en avant comment les sexualités des travailleuses domestiques font l'objet d'un important contrôle social lors des formations pré-migratoires et des pratiques de recrutement avant le départ de l'archipel. L'enquête montre ainsi que les sexualités des travailleuses domestiques ne sont pas « neutres », mais apparaissent plutôt comme « problématiques » au sein de ce dispositif migratoire. Qu'elles représentent une « menace » (sexuelle, morale ou économique) pour les employeur-e-s et les agences, ou qu'elles soient « menacées » par les violences des employeurs, les sexualités (et les corporités) font l'objet d'une importante normalisation, disciplinarisation et moralisation de la part d'entrepreneuse-s de morale tel-le-s que les employé-e-s des agences de recrutement. Derrière ce contrôle des sexualités et afin d'assurer la pérennité des flux migratoires, on retrouve des logiques sociales (lutte contre la vulnérabilité des migrantes) et des logiques économiques (capitalisation sur la migration) imbriquées. Au final, cet article a donc mis en avant l'importance d'analyser les sexualités en mouvement afin de repenser les mobilités transnationales, mais surtout de comprendre comment opèrent les processus de normalisation, de disciplinarisation et de moralisation dans les migrations. Cette recherche souligne par conséquent que les sexualités en mouvement, notamment des personnes fortement racisées et classées, s'inscrivent dans un ordre moral et font l'objet d'un contrôle social poussé. Dans le prolongement des structures sociales patriarcales au sein du pays d'origine, la mobilité constitue ainsi un espace de contrôle dans lequel s'étend ce cadre moral. Comme l'article l'a souligné, les préoccupations morales et le contrôle des sexualités de ces femmes migrantes apparaissent particulièrement marqués au nom de la protection des migrantes à l'étranger. L'étude de ce contrôle permet dès lors de saisir que les sexualités des migrantes philippines n'appartiennent plus uniquement à ces femmes dans le contexte migratoire. On comprend dans le même temps que le droit de disposer pleinement d'une sexualité devient une forme de privilège dans le cadre d'un continuum des *mobilités* (Urry, 2007). Le *sujet* mobile « désirable » (p.ex : touristes, expatrié-e-s, etc.) sera ainsi plus à même de disposer de sa sexualité, pendant que le *sujet* mobile « indésirable » (p.ex : migrant-e-s « sans papier » ; migrant-e-s sans qualification reconnue, etc.) sera lui considéré comme une « menace » ou une « victime » et, dès lors, objet de contrôle social poussé à l'égard de sa sexualité¹⁰. Plus largement, la mobilité des personnes et de leur sexualité s'inscrit dans des rapports sociaux de classe, de nationalité, de « race » et de genre, et contribue à reproduire ces hiérarchies imbriquées (Le Renard,

2016). Penser les sexualités à partir de leurs spatialités permet en conséquence de rendre visible les ambivalences multiples en termes d'inégalités et de privilèges auxquelles font face les *sujeux* dans le cadre des différents régimes mobilités.

BIBLIOGRAPHIE

AGUSTIN Laura, *Sex at the Margins: Migration, Labour Markets and the Rescue Industry*, London, Zed Books, 2007.

BAYTAN Ronald, « Sexuality, Ethnicity and Language: Exploring Chinese Filipino Male Homosexual Identity », *Culture, Health and Sexuality*, 2 – 4, 2000, pp. 391–404.

BECKER Howard, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris : Éd. Métailié, 1985.

BONDI Liz, « Gender and geography: crossing boundaries », *Progress in human geography*, 17-2, 1993, pp. 241-246.

CONSTABLE Nicole, *Romance on a Global Stage: Pen Pals, Virtual Ethnography, and "Mail Order" Brides*, Berkeley, University of California Press, 2003.

CONSTABLE Nicole, « Sexuality and Discipline among Filipina Domestic Workers in Hong Kong », *American Ethnologist*, 24-3, 1997, pp. 539–58.

CONSTABLE Nicole, *Maid to Order in Hong Kong: Stories of Migrant Workers*, Cornell, Cornell University Press, 2007.

CHANG Kimberly et MCALLISTER GROVES Julian, « Neither "Saints" nor "prostitutes": Sexual discourse in the Filipina domestic worker community in Hong Kong », *Women's Studies International Forum*, 23-1, 2000, pp. 73–87.

DAVID Joel, « Queer Shuttling: Korea-Manila-New York », *GLQ: A Journal of Lesbian and Gay Studies*, 12-4, 2006, pp. 614-617.

DOMOSH Mona, « Geography and gender: home again? », *Progress in human geography*, 22-2, 1998, pp. 276-282.

DEBONNEVILLE Julien, « De la lutte contre la vulnérabilité aux transferts d'argent. La migration des travailleuses domestiques au prisme du dispositif migratoire philippin », *Autrepart*, 67-68, 2013, pp. 69-85.

DEBONNEVILLE Julien, « Les écoles du care aux Philippines. Le devenir travailleuse domestique au prisme de l'Altérité », *Revue Tiers Monde*, 217, 2014, pp. 61-78.

DEBONNEVILLE Julien, *Les écoles de la servitude aux Philippines : des carrières migratoires de travailleuses domestiques aux processus d'altérisation. Pour une approche socio-anthropologique des études postcoloniales*, Thèse de doctorat, 29, 2016, Genève, Université de Genève.

DEBONNEVILLE Julien, « La "sortie de terrain" à l'épreuve de l'ethnographie multi-site. Repenser la territorialité et la temporalité de l'enquête au regard du désengagement ethnographique », *SociologieS*, [En ligne], 2017, mis en ligne le 13 novembre 2017, URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/6432>

- EHRENREICH Barbara et HOCHSCHILD Arlie (dir), *Global Woman: Nannies, Maids and Sex Workers in the New Economy*, New York, Metropolitan Books, 2003.
- EVERETT Lee, « A Theory of Migration », *Demography*, 3-1, 1966, pp. 47-57.
- ELIAS Norbert, *La Civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy, 1973.
- FAJARDO Kale Bantigue, « Transportation: Translating Filipino and Filipino American Tomboy Masculinities through Global Migration and Seafaring », *GLQ: A Journal of Lesbian and Gay Studies*, 14-2/3, 2008, pp. 403-424.
- FREZNOSA-FLOT Asuncion, « Le rôle de l'Église et des associations dans la structuration de la population immigrée philippine en France », *Migrations Société*, 123/124-3, 2009, pp. 65-82.
- FREZNOSA-FLOT Asuncion et RICODEAU Gwenola (dir.), *Southeast Asian Women on the Move: International Marriages and Marital Citizenship*, New York, Routledge, 2017.
- FOUCAULT Michel, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975.
- FOUCAULT Michel, *Histoire de la sexualité*, vol. 1 : *La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976.
- FOUCAULT Michel, *Dits et Écrits*, Tome 2 : 1976 - 1988, Paris, Gallimard, 2001.
- GARCIA Neil, *Philippine Gay Culture*, Hong Kong, Hong Kong University Press, 2009.
- GLICK-SCHILLER Nina, et BASCH Linda, et SZANTON BLANC Cristina, « From Immigrant to Transmigrant: Theorizing Transnational Migration », *Anthropological Quarterly*, 68-1, 1995, pp. 48-63.
- GORMAN-MURRAY Andrew, « Rethinking Queer Migration Through the Body », *Social and Cultural Geography*, 8, 2007, pp. 105-121.
- HIRSCH Jennifer, *A Courtship After Marriage: Sexuality and love in Mexican Transnational Families*, Berkeley, University of California Press, 2004.
- HUSSON Laurence, « Les employées de maison indonésiennes et philippines à Hong Kong en quête de visibilité », *Moussons*, 22, 2013, pp. 99-109.
- INNESS Sherrie, « Lost in Space: Queer Geography and the Politics of Location », in CARLIN Deborah et DIGRAZIA Jennifer (dir.), *Queer Cultures*, Upper Saddle River, Pearson, 2004, pp. 254-277.
- JABER Hana, « Manille-Amman, Une Filière de L'emploi Domestique », in JABER Hana et METRAL France (dir.), *Mondes en mouvements : migrants et migrations au Moyen-Orient au tournant du XXIe siècle*, 2005, pp. 195-220.
- JOHNSTONE Lynda et LONGHURST Robin, *Space, Place, and Sex: Geographies of Sexualities*, Plymouth, Rowman and Littlefield Publishers, 2010.
- LE BRETON David, *Anthropologie du corps et de la modernité*, Paris, Presses Universitaires de France, 2013.
- LAW Lisa, « Defying Disappearance: Cosmopolitan Public Spaces in Hong Kong », *Urban Studies*, 39-6, 2002, pp. 1625-1645.
- LE RENARD, Amélie, « "Ici, il y a les Français français et les Français avec origines" : reconfigurations raciales autour d'expériences de Dubaï », *Tracés. Revue de Sciences humaines [En ligne]*, 30 | 2016, mis en ligne le 01 janvier 2017, URL : <http://journals.openedition.org/traces/6414>

- LI Pin, « Never Allow Your Husband to Be Alone with Filipina Maid », *China Times* (Taipei), 1er juin, 1999, p. 16.
- LÉVY Florence et LIEBER Marylène, « La sexualité comme ressource migratoire : Les Chinoises du Nord à Paris », *Revue française de sociologie*, 50-4, 2009, pp. 719-746.
- LIEBER Marylène, « Clivages Ethniques, Domination économique et Rapports Sociaux de Sexe. Le cas des chinois de Paris », in DORLIN Elsa (dir.), *Sexe, race et classe : pour une épistémologie de la domination*, Paris, PUF, 2009, pp. 91-110.
- LUIBHÉID Eithne, « Queering Migration and Citizenship », in LUIBHÉID Eithne et CANTU Lionel (dir.), *Queer Migrations: Sexuality, U.S. Citizenship and Border Crossings*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 2005, pp. ix - xlvi.
- MAI Nicola et KING Russell, « Love, Sexuality and Migration: Mapping the Issue(s) », *Mobilities*, 4-3, 2009, pp. 295-307.
- MARCUS George E., « Ethnography In/Of the World System : The Emergence of Multisited Ethnography », *Annual Review of Anthropology*, 24, 1995, pp. 95-117.
- MASSEY Douglas, « Why Does Immigration Occur? A Theoretical Synthesis », in HIRSCHMAN Charles, KASINITZ Philip et DEWIND Josh (dir.), *The Handbook of International Migration*, 1999, pp. 34-52.
- MANALANSAN IV Martin, « Queer Intersections: Sexuality and Gender in Migration Studies », *The International Migration Review*, 40 - 1, 2006, pp. 224-249.
- MANALANSAN IV Martin, *Global Divas: Filipino Gay Men in Diaspora*, Durham NC, Duke University Press, 2003.
- MANALANSAN IV Martin, « Diasporic Deviants/Divas: How Filipino Gay Transmigrants 'Play With the World' », in PATTON Cindy et SÁNCHEZ-EPPLER Benigno (dir.), *Queer Diasporas*, Durham NC, Duke University Press, 2000, pp. 183-203.
- OSO CASAS Laura, « Femmes, Actrices des Mouvements Migratoires », in VERSCHUUR Christine et REYSOO Fenneke (dir.), *Cahiers Genre et Développement*, Paris, L'Harmattan, 2005, pp. 165-93.
- OSWIN Natalie, « Critical geographies and the uses of sexuality : deconstructing queer space », *Progress in human geography*, 32-1, 2008, pp. 89-103.
- OSWIN Natalie, « The queer time of creative urbanism: family, futurity, and global city Singapore », *Environment and Planning A*, 44, 2012, pp. 1624 - 1640.
- PATTON Cindy et SÁNCHEZ-EPPLER Benigno, *Queer Diasporas*, Durham NC, Duke University Press, 2000.
- PEI-CHIA Lan, « Migrant Women's Bodies as Boundary Markers: Reproductive Crisis and Sexual Control in the Ethnic Frontiers of Taiwan », *Signs: Journal of Women in Culture & Society*, 33-4, 2008, pp. 833-61.
- PORTES Alejandro, « Introduction: The Debates and Significance of Immigrant Transnationalism », *Global Networks*, 1-3, 2001, pp. 181-194.
- POVINELLI Elisabeth et CHAUNCEY George, « Thinking Sexuality Transnationally: An Introduction », *GLQ: A Journal of Lesbian and Gay Studies*, 5-4, 1999, pp. 439-450.
- RICORDEAU Gwenola, « Baklas et tomboys : globalisation et politisation des identités homosexuelles », in William GUERAICHE (dir.), *Philippines contemporaines*, Paris, Les Indes Savantes, 2013, pp. 471-486.

RODRIGUEZ Robyn M., *Migrants for Export — How the Philippine State Brokers Labor to the World*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 2010.

SAYAD Abdelmalek, « Qu'est-ce que l'intégration ? », *Hommes et migrations*, 1182, 1994, pp. 8-14.

SCHNAPPER Dominique, *La France de l'intégration. Sociologie de la nation en 1990*, Paris, Gallimard, 1991.

STARK Oded, *The Migration of Labor*, Oxford, B. Blackwell, 1991.

URRY John, *Mobilities*, Cambridge, Polity, 2007.

WALSH Katie, SHEN Hsiu-hua, WILLIS Katie, « Heterosexuality and migration in Asia », *Gender, Place and Culture*, 15, 2008, pp. 575-645.

WIMMER Andreas et GLICK SCHILLER Nina, « Methodological Nationalism and beyond: Nation-State Building, Migration and the Social Sciences », *Global Networks*, 2-4, 2002, pp. 301-334.

NOTES

1. Ces femmes migrent principalement vers des pays avec lesquels le gouvernement philippin a signé des accords bilatéraux afin de faciliter l'engagement de sa main-d'œuvre, à savoir l'Arabie Saoudite, le Bahreïn, le Qatar, le Koweït, Oman, les Émirats arabes unis, Hong Kong, la Malaise, Singapour, Chypre, Israël, l'Italie, le Canada.

2. Site du gouvernement philippin : <http://www.poea.gov.ph/ofwstat/ofwstat.html>, consulté le 18 janvier 2018.

3. Voir l'alinéa (d) de la section 2 *Republic Act n° 8042 (RA 8042)* également connu sous le nom de *Migrant Workers and Overseas Filipinos Act of 1995*.

4. Bien que les centres accueillent en général des migrantes déployées dans toutes les régions du monde, certains d'entre eux, au regard de l'expérience professionnelle de certaines instructrices dans une région spécifique (p.ex : Asie du Sud-Est), avaient mis en place un curriculum centré sur les « caractéristiques culturelles » supposées d'une région. Ces instructrices, le plus souvent d'anciennes travailleuses domestiques, jouent ainsi le rôle d'entrepreneur de morale, transformant ainsi leur capital professionnel en capital symbolique dans ces formations. Le cadre moral auquel doivent répondre les candidates à l'émigration fait ainsi l'objet de réappropriation et de traduction transnationale (Debonneville, 2016).

5. L'ensemble des citations (littérature académique et matériaux d'enquête) de ce texte a fait l'objet d'une traduction de l'anglais vers le français.

6. L'ensemble des prénoms et noms des agences ont été anonymisés.

7. Au regard des observations de terrain menées, cet ordre moral est construit sur une logique de piété et de sacralisation de la famille et des valeurs qui lui sont « traditionnellement » associées (p.ex : respect des aînés et des hiérarchies familiales - d'âge et de genre -, le sens des responsabilités, du dévouement, de la déférence, etc.). La conception de cet ordre moral mis en œuvre dans ces formations prémigratoires émane de la concertation d'« entrepreneurs de morale » (Becker, 1985) tels que les spécialistes des migrations employé-e-s par l'État, les ONG, les anciennes migrant-e-s, mais également les cadres du gouvernement déployé-e-s dans les pays de destination. Cet ordre moral s'inscrit également dans la veine des valeurs hégémoniques de la société philippine dans laquelle la famille et les religions (chrétiennes) représentent des structures sociales fortement valorisées.

8. À noter que ces formes de moralisation des sexualités ne se cantonnent pas uniquement au dispositif migratoire dans l'archipel. Comme l'a montré Asuncion Fresnoza-Flot, les Églises

peuvent également jouer un rôle de « contrôle des conduites sociales » dans le pays de destination en promouvant un discours sur la fidélité conjugale et l'abstinence (2009, 80).

9. Cette analyse des formes de contrôle des sexualités des travailleuses domestiques philippines ne doit néanmoins pas invisibiliser les tactiques corporelles et les pratiques de résistance, de réappropriation et de subversion des sexualités déployé-e-s par ces femmes en mouvement comme l'ont mis en évidence les recherches dans le champ genre, migrations et sexualités (Lieber, 2009 ; Lévy et Lieber, 2009 ; Husson 2013).

10. A propos des différents régimes inégalitaires de régulation des sexualités des populations mobiles, voir par exemple les travaux de Sanders-McDonagh (2017) sur le tourisme, de Le Renard (2016) sur l'expatriation, et plus largement, de Bondi (1993), Domosh (1998), Walsh (et al.) (2008), Mai et King (2009) et Oswin (2008 ; 2012) sur la géographie du genre et des sexualités.

RÉSUMÉS

Le présent article propose d'interroger la construction des corps et des sexualités dans le cadre des migrations des travailleuses domestiques philippines. À partir d'une analyse ethnographique des pratiques de recrutement et de formation des candidates à l'émigration aux Philippines, cet article décrira comment la construction de la qualification centrée sur la « docilité », le « dévouement au travail », la « capacité d'adaptation » se traduit par des savoir-faire, des savoir-être et un fort contrôle des sexualités. Plus spécifiquement, cette enquête montrera comment les corporéités et les sexualités des migrantes deviennent le reflet d'une éthique du care lors des pratiques de formation et de recrutement. À ce titre, nous verrons comment les sexualités deviennent avant tout un enjeu de contrôle social au nom de l'idée d'un professionnalisme, ainsi que de la réputation du pays. L'analyse des techniques de gouvernementalité ciblant les corporéités et les sexualités des travailleuses domestiques dévoilera ainsi les modes opératoires de subjectivation dans l'industrie de la migration aux Philippines. Au final, cet article mettra en exergue l'importance de l'analyse des techniques de contrôle des sexualités des migrantes afin de saisir la construction des qualifications et des rôles sociaux dans l'économie mondialisée du care.

This article aims to analyze the process through which migrant Filipina domestic workers's bodies and sexualities are normalized. Based on an ethnographic analysis of recruitment and training practices of Filipina domestic workers, this article highlights how domestic worker skills are constructed by relying/drawing on certain stereotypes such as "docility", being "hardworking" and able to "adapt" as well as on a control of sexualities. In doing so, this paper points to the importance of analyzing techniques of control of migrants' sexualities to understand how skills and social roles are produced in the global care economy. More specifically, this research underlines how migrant sexualities come to reflect a particular "ethics of care". It therefore shows how the control of sexualities becomes an issue linked to ideas of "health risk", "professionalism", "economic profit" and "the country's reputation". Finally, by analyzing the techniques of governmentality of domestic workers' bodies and sexualities, this article underlines the process of subjectivation at work during the trainings within the Philippines's migration industry.

INDEX

Mots-clés : sexualités, migrations, travail domestique, construction des corps, moralisation, disciplinarisation, Philippines

Keywords : Sexualities, migrations, domestic work, construction of the body, disciplinarization, moralization, The Philippines

AUTEUR

JULIEN DEBONNEVILLE

Maître-assistant, Postdoc, Institut des études genre, Université de Genève